

Unité d'embauche : École d'orthophonie et d'audiologie

Projet « Exigences de qualification provisoires 2020-2021 »

Pour le statut chargé-e de clinique

AUD6133	Activités d'intégration en audiologie 3	<u>exigences provisoires</u>
	Ph.D. ou Maîtrise (orthophonie) Expérience professionnelle d'au moins 4 ans en orthophonie auprès d'enfants d'âge préscolaire Avoir supervisé au minimum 1 stage en orthophonie	
AUD6235	Activités d'intégration en audiologie 5	<u>exigences provisoires</u>
	Ph.D. ou Maîtrise (orientation audiologie) Expérience professionnelle d'au moins 4 ans en audiologie, incluant une pratique régulière au cours des 24 derniers mois dans le domaine ciblée (voir précision) Avoir supervisé au minimum 1 stage en audiologie	
ORT6112B	Évaluation orthophonique au préscolaire 2	<u>exigences provisoires</u>
	Maîtrise en orthophonie Expérience professionnelle d'au moins 3 ans en orthophonie avec des enfants d'âge préscolaire Avoir supervisé au minimum 1 stage de niveau maîtrise en orthophonie	
ORT6132AetB	Évaluation orthophonique adulte et aîné 2	<u>exigences provisoires</u>
	Maîtrise en orthophonie Expérience professionnelle d'au moins 3 ans en orthophonie auprès d'adultes avec troubles neurologiques Avoir supervisé au minimum 1 stage de niveau maîtrise en orthophonie	